Militants pour les migrants

par Alicia Maria

Héloïse, Nassim et Sarah sont bénévoles au pôle LGBTQIA+ du Bureau d’Aide Aux Migrants. Les permanences pour accompagner les démarches de demande d’asile vont de pair avec un engagement militant qui dénonce les politiques migratoires et les conditions d’accueil des migrants.

Créé en 2015 suite à l'évacuation de la Maison des RéfugiéEs à Paris, le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des MigrantEs (BAAM) est une association politique francilienne qui défend un accueil digne pour toutes les personnes migrantes. Comme la grande majorité des associations en France, le BAAM est uniquement composé de bénévoles[[1]](#footnote-1), impliquéEs dans plusieurs pôles qui tiennent chaque semaine des permanences d'accompagnement aux démarches administratives et juridiques. Non-subventionnée, l'association organise également des ateliers culturels et des cours de français ouverts à touTEs. Devant le nombre croissant de personnes se rendant aux permanences juridiques pour une demande d'asile motivée par leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, un pôle LGBTQIA+ est fondé en 2017. De 2018 à 2021, j’observe puis participe aux activités de ce pôle.

Des joies, des peines, de la colère

 Marche des fiertés antiraciste et anticapitaliste, Paris, 20 juin 2021

© Alicia MARIA

Jeudi 17 juin 2021. Il est 18 heures quand j'arrive devant le local du BAAM, dans le 13e arrondissement de Paris. Sur le trottoir, des militantEs de toutes nationalités, membres du pôle LGBTQIA+ ou non, s'activent sur des bâches. Au programme : préparation des pancartes et de la banderole du cortège de l'association pour la Marche des Fiertés Antiraciste et Anticapitaliste prévue dimanche, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiéEs. À la bombe, aux pinceaux ou à coups de glu recouverte de paillettes, des messages revendicatifs se forment et donnent le ton : « Un pays prospère est un pays sans homophobie ni transphobie », « Queer as in fuck your borders », « Lick my ASSylum », « Dilatez et régularisez ». Le [micro de Radio Parleur enregistre les rires](https://radioparleur.net/2021/06/23/pride-radicale-lgbt-paris/)[[2]](#footnote-2) provoqués par la lecture de certaines pancartes, pendant que le café et le thé préparés dans le local sont accueillis avec plaisir par les militantEs, après déjà deux bonnes heures de création. *« Qui a vu la colle pour les paillettes ? »*, *« Moi je cherche le rose ! »* Au milieu de ce joyeux foutoir, Héloïse, alors présidente de l'association, explique pourquoi le BAAM s'est investi dans l'organisation de la marche, aux côtés d'autres associations et collectifs à politique minoritaire : « *On ne défilera pas* *[à la pride traditionnelle]* *aux côté des flics* *du FLAG! et des gens d’Air France qui expulsent les Sans-Papiers. »* Un dernier verre pour profiter de ce moment collectif et se donner rendez-vous dimanche pour entonner d'une seule voix des slogans tels que *« pas de frontières dans nos fiertés, pas de fierté pour nos frontières », « so-so-solidarité avec les réfugiéEs, so-so-solidarité avec les Sans-Papiers, so-so-solidarité avec les queers du monde entier ».*

La joie collective qui se dégage de cet atelier pancarte reflète fidèlement la vie militante du pôle. Ces instants d’enthousiasme sont d'autant plus indispensables qu'ils contrastent avec d’autres activités menées au sein de l'association. Tous les mardis, de 18h à 20h, les bénévoles tiennent une permanence juridique. Iels informent les personnes migrantes LGBTQIA+ sur leurs droits et les accompagnent dans leurs démarches. Ici, tout le monde est bienvenu : on défend l'accès aux droits et aux papiers pour touTEs, on s'indigne du tri arbitraire effectué par les institutions de l'immigration et de l'asile entre les personnes jugées légitimes pour obtenir un titre de séjour et les autres. À « la perm », les demandeurSEs d'asile peuvent se faire accompagner dans l'écriture de leur « récit de vie » en français. Ce dernier représente une étape obligatoire pour prétendre à une protection internationale (statut de réfugiéE ou protection subsidiaire) auprès de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). La violence et les discriminations sont les dénominateurs communs à la plupart des histoires personnelles recueillies lors de ces permanences. Les larmes ponctuent parfois le récit des personnes venues se confier, et les bénévoles témoignent unanimement de moments parfois éprouvants sur le plan émotionnel. Au-delà des récits, propres à chaque personne, la précarité et les discriminations auxquelles les migrantEs sont confrontéEs en France alimentent également une colère légitime. CertainEs bénévoles ou personnes accueillies sortent alors discrètement du local à la fin d'un rendez-vous, prennent une pause cigarette pour tenter d'évacuer leur frustration devant la violence des vécus partagés. Violence d'autant plus grande pour celleux qui se confient qu'il leur faut se remémorer en détail les persécutions subies et les coucher sur le papier pour espérer obtenir une protection internationale. Hors du local, on se réconforte à plusieurs : *« C'est ok d'être affecté, c'est dégueulasse ce que des personnes doivent endurer parce qu'elles sont LGBTQIA+. Les politiques migratoires sont insupportables »* ; *« Tu te rends compte, la préfecture n'a pas enregistré ces deux femmes en tant que famille, au prétexte qu'elles ne sont pas mariées ! »* ; *« La CNDA (Cour nationale du droit d'asile, Ndlr) a rejeté mon recours, ça fait trois ans que je me bats pour obtenir ces putains de papiers, qu'est-ce que je vais faire maintenant ? »*. D'autres personnes s'isolent parfois aux toilettes pour laisser couler leurs larmes quelques secondes avant de retourner dans la salle de permanence. D'autres encore ne laissent percer aucun affect, mais cela ne signifie pas qu'elles ne ressentent rien.

Malgré les conversations qui se superposent en plusieurs langues dans le local, on s'écoute, on s'indigne, on se conseille et on agit. Une bénévole va chercher un modèle de courrier réclamant le rétablissement des conditions matérielles d'accueil (CMA) car un homme venu ce soir en a été privé du jour au lendemain. Par chance, un bénévole accompagné par le pôle l'an passé peut assurer l'interprétariat en Soninké afin qu'on indique les détails nécessaires dans le courrier. Une autre bénévole appelle un avocat formé aux discriminations que les institutions françaises font subir aux personnes étrangères LGBTQIA+ pour lui demander de formuler un recours. Un nouveau militant observe la permanence et propose du café et du thé aux personnes qui se présentent et attendent d'être reçues. Une femme migrante habituée du pôle arrive vers 20 heures, tout sourire, un sac de courses à la main. La nouvelle est tombée hier : elle a obtenu l'asile ! Et compte bien fêter ça. On termine les rendez-vous et on trinque à cette bonne nouvelle. *« Vous êtes comme ma famille. C'est grâce à votre aide que j'ai réussi. »*, remercie la star du jour. Les bénévoles lui rappellent qu'iels n'ont fait que l'accompagner : *« C'est toi qui a tout fait ! Et on est très heureuxSES pour toi ! »* Un moment de joie bienvenu, qui redonne un peu de force pour continuer à lutter contre les politiques migratoires françaises et européennes, qui laissent sur le carreau la majorité des personnes migrantes.

Trajectoires d’engagement des militantEs du pôle

Parmi les bénévoles engagéEs au pôle, Héloïse, alors présidente du BAAM et employée dans une association de formation et d'insertion professionnelle, Nassim, étudiant en droit, et Sarah, employée dans une agence d'architecture, ont accepté de me parler de leur parcours[[3]](#footnote-3).

Héloïse naît à Paris en 1981. De parents inspecteur dans la banque et mère au foyer, son enfance est ponctuée d’allers-retours entre la banlieue ouest francilienne et plusieurs pays d’Afrique de l’Ouest : le Sénégal, le Cameroun, le Gabon et la Côte d’Ivoire. Elle rentre définitivement en France à l’âge de 10 ans et effectue ses études secondaires dans des établissements privés sous contrat. Elle grandit dans un foyer animé par les débats politiques entre son père gaulliste social et son frère, qui rejoint la Section carrément anti Le Pen (SCALP) parisienne en entrant à la fac de Nanterre, puis devient vice-président de l’UNEF ID après y avoir milité plusieurs années. De dix ans sa cadette, Héloïse participe dès 12 ans à ses premières manifestations aux côtés de son frère et côtoie le bureau national du syndicat étudiant. En 1993, son foyer accueille des étudiantEs exiléEs bosniaques, viséEs par le pouvoir en place et exfiltréEs avec l’appui de l’UNEF ID. Héloïse se sensibilise alors aux questions des droits des femmes dans les conflits armés en discutant avec une de ces étudiantEs. Ses années lycée, elle les décrit comme remplies de colère et de frustration. Elle se souvient des engueulades incessantes avec des camarades de classe royalistes et tenant des discours xénophobes. Son exclusion des cours de catéchisme, après avoir critiqué les positions anti-IVG de l’Église, est un soulagement pour elle. Les débats sur le Pacs en 1998 marquent sa dernière année de lycée. Elle se politise alors sur les questions de minorités sexuelles. Avec sa meilleure amie, elle participe aux contre-manifestations face à « Génération anti-Pacs » et adopte une grille de lecture différente sur sa bisexualité, qu’elle conçoit alors comme une identité politique. Lorsqu’elle rentre à la fac de Nanterre pour étudier le droit, elle se forme à l’intendance et la logistique militante en s’impliquant au sein de l’association étudiante locale Cultur’PX. De 2000 à 2007, elle siège dans les instances de l’université en tant qu’élue étudiante et participe aux mouvements nationaux contre le CPE, puis la LRU, en s’investissant dans l’organisation d’assemblées générales, l’occupation de l’université et les coordinations nationales étudiantes. C’est également à travers cette association qu’elle se confronte à ses premiers dossiers de régularisation : de 2007 à 2009, Cultur’PX apporte en effet un soutien d’abord matériel puis juridique à des personnes Sans-Papiers qui occupent l’église Saint-Paul près de l’université. En 2011, elle travaille pendant quatre mois comme responsable administrative des élections cantonales pour Europe Écologie Les Verts (EELV). *« J’ai ouvert les yeux sur le manque de probité en politique. Je pensais que les gens allaient réfléchir et penser l’avenir. »* Elle ajoute en riant avoir été déçue. Héloïse devient ensuite responsable juridique de la plate-forme d’accueil des femmes victimes de violences à Ni Pute Ni Soumise, avant que l’association ne soit mise sous tutelle. En 2015, elle est au chômage lorsque les premiers campements de migrantEs apparaissent à Paris[[4]](#footnote-4). Elle s’implique alors dans les réseaux de solidarité et y maintient son investissement jusqu’à l’évacuation du lycée Jean-Quarré, rebaptisé « Maison des RéfugiéEs », en octobre. Le 1er novembre, elle cofonde le BAAM avec plusieurs personnes investies dans l’occupation et participe aux permanences de plusieurs pôles, notamment celles du pôle LGBTQIA+, qu’elle cofonde en 2017.

Nassim et Sarah rejoignent le BAAM respectivement en mars et novembre 2020, après avoir décidé de s'engager dans une association de défense des droits des personnes migrantes, séduitEs par l'existence de plusieurs pôles, en particulier d'un pôle LGBTQIA+ communautaire.

Nassim a 20 ans. Il naît dans une grande ville du sud de la France, où il grandit avant de rejoindre Paris et d'entrer en classe d'hypokhâgne, puis en licence de droit dans une prestigieuse université parisienne. Pour décrire le sens de son engagement, il mentionne d'abord une conscience profonde des inégalités induites par l'endroit où l'on naît. Sans connaître la procédure de demande d'asile, il prend conscience, jeune, de la situation *« précaire et instable »* des personnes exilées en France*.* En effet, des amiEs de sa mère, qu'il présente comme des membres de sa famille, demandent l'asile en France lorsqu'il est enfant. Il se rappelle encore de leur peur de se faire contrôler et expulser. Préalablement à son engagement associatif, il explique avoir la sensation de lutter dans ses interactions quotidiennes pour défendre ses convictions, dénoncer les injustices et sensibiliser son entourage aux questions des droits humains. En arrivant à l'université en 2020, il rejoint la section Amnesty, pour laquelle il rédige des articles diffusés sur les réseaux sociaux. La même année, il se renseigne à travers les médias sur la « crise migratoire », plus justement décrite comme une « crise de l'accueil » par les militantEs et les chercheurSEs[[5]](#footnote-5). Le visionnage d'un documentaire sur les campements de personnes migrantes à Paris lui donne « *envie de servir à quelque chose »* et de s'engager dans une association de défense de leurs droits pour « *apporter une aide juridique, cohérente avec [ses] études de droit »*. Peu avant la crise sanitaire en mars 2020, il entame des recherches sur les associations parisiennes et participe à une première réunion d'information au BAAM. Pendant le confinement, il effectue des recherches actives sur les politiques migratoires européennes par le biais de lectures, nourrissant en lui un sentiment de révolte qui transforme le sens de son engagement. *« C'est un peu enfantin de dire ça mais j'en veux beaucoup à l'Europe. Aujourd'hui mon engagement est politique. »* Considérant toutes les migrations comme légitimes et dénonçant le *« deux poids deux mesures »* quant à la liberté de circulation au sein de l’Union Européenne uniquement appliquée aux ressortissantEs communautaires, il refuse la distinction communément effectuée entre les migrantEs dits « économiques » et les personnes réfugiéEs ou demandant l’asile. Son futur métier, il ne l’imagine pas encore avec précision. Mais il espère pouvoir impacter les politiques publiques en portant ses revendications de justice sociale au niveau européen ou national.

Sarah a 32 ans. De mère médecin et de père ingénieur, elle grandit dans la même ville que Nassim. Comme pour Héloïse, les études représentent dans le parcours de Sarah un cadre propice à la découverte de groupes militants et de leur *répertoire d'action*.[[6]](#footnote-6) Dès le secondaire, elle développe une culture de l'engagement militant. Ses premières manifestations, elle les vit à l'occasion du second tour de la présidentielle en 2002, qui oppose Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Au lycée, le collectif qu'elle crée avec ses amiEs est *« de toutes les manifs »*. Elle poursuit ses études à l'IEP de Strasbourg, où elle fonde l'association ÉcoLogique. Elle effectue également des maraudes alimentaires avec l'association Abribus, qui propose des repas à partager sur place, dans un car. Une de ses professeurEs, Karen Akoka, présente sa thèse sur l'OFPRA[[7]](#footnote-7) lors d'un cours. Sarah se souvient encore de la prise de conscience que cela provoque chez elle : *« En fait, huit dossiers sur dix sont des refus. C'est plutôt une machine à refuser des gens qu'un lieu de passage et d'accueil. »* Dès lors*,* elleappréhende l'OFPRA par le prisme d'un discours critique, éloigné des représentations dominantes attachées à une administration communément pensée comme protectrice vis-à-vis des demandeurSEs d'asile. Cette remise en cause inscrit son engagement dans un cadre politique spécifique qui participe à forger ses dispositions à s'engager en solidarité avec « *la cause des étrangerEs*»[[8]](#footnote-8). Installée à Paris pour continuer ses études, elle participe aux manifestations contre « La Manif pour tous » en 2012. Deux ans plus tard, elle intègre l’Université de Columbia à New York, où elle termine ses études. Elle rentre à Paris en 2015 et s’investit au sein du mouvement Nuit Debout, dont elle cofonde le pôle LGBT+. À cette période, elle se rapproche des Pinks Blocs, des Black Blocs, ainsi que des mouvements No Borders et de la CNT lors de diverses manifestations. Son emploi dans une agence d'architectes l'amène à être en contact avec SOS Méditerranée. Les actions de sauvetage en mer menée par cette association lui parlent, elle se renseigne pour s'y investir à temps plein mais, n'ayant pas les compétences demandées, devient adhérente et fait des dons mensuels. L'élément déclencheur de son engagement au BAAM arrivera quelques années plus tard, alors qu'elle vit dans le quartier de La Chapelle. « *Il y a un moment où c'est pas possible de côtoyer de tels lieux, de tels campements et de ne rien faire. Tu ne peux pas vivre dans ce monde-là et avoir juste des œillères, ça ne marche pas. »* Le parcours de Sarah, tout comme celui de Nassim, illustre que des connaissances particulières, acquises lors des études et du parcours de vie, participent au choix de s'engager dans le militantisme à un moment donné : elles conditionnent une mise en cohérence entre l'engagement et la pensée politique[[9]](#footnote-9).

Agir concrètement en tant que personne LGBTQIA+

Quand je demande à Sarah, Nassim et Héloïse la raison de leur engagement au pôle, iels me parlent tousTEs les trois, malgré des parcours de politisation différents, de l’importance de pouvoir agir de façon concrète au sein d’une association qui défend la liberté de circulation et d’installation.

L'implication de Nassim au pôle LGBTQIA+ du BAAM est complémentaire avec son mandat à la section étudiante d’Amnesty International. Si, par le prisme de ce dernier, il publie des analyses sur la politique internationale qui lui semblent importantes, il présente son engagement au BAAM comme sa priorité car *« on a quelqu’un en face de nous, on l’accompagne dans ses procédures. Alors qu’à Amnesty, j’ai des faits, mon ordinateur, je vais écrire sur des choses importantes, mais ça s’arrête là. Il n’y a rien de concret »*. Sarah pense quant à elle que sa parole politique a moins d’impact que son implication dans les permanences du pôle : *« Je voulais donner de ma présence. Il y a suffisamment de paroles et d'orateurICEs, alors que mon temps est concret. Là, il y a quelque chose qui se joue. »* Par ailleurs, elle considère que le discours politique porté par le BAAM a d’autant plus de légitimité qu’il *« s’appuie vraiment sur une pratique, ce qui est fondamental pour [elle] »*. Aux yeux d'Héloïse, ce ne sont pas les permanences à elles seules qui constituent l’essence du BAAM, mais bien leur articulation avec les revendications portées par les militantEs : *« On a pensé l’association comme ça. Revendiquer des droits et exprimer une colère, à partir de nos pratiques quotidiennes des permanences. C'est pour ça qu'on a fait des mobilisations, des happenings, des interpellations des pouvoirs publics, etc. Sinon, tu fais juste gratuitement le travail que ne fait pas l'État et ça n’a pas de sens. Dans ce cas, pourquoi ne pas demander de subventions ? »* L’indépendance financière de l’association permet à celle-ci de choisir ses modalités d’organisation interne et de tenir une parole critique vis-à-vis des politiques migratoires et des conditions d’accueil, sans craindre de se voir couper ses subventions, comme cela peut être le cas d’autres associations[[10]](#footnote-10).

C’est donc d’abord la volonté d’agir concrètement qui motive l’engagement de Sarah, Nassim et Héloïse au sein du BAAM. Le fait que celui-ci soit une association généraliste joue également un rôle. Iels présentent leur choix de s’investir au sein du pôle LGBTQIA+ comme postérieur à leur décision d’intégrer une association qui défend l’accueil des personnes migrantes. Le caractère communautaire du pôle a néanmoins une influence sur le sens qu’iels donnent à leur engagement. Nassim fait état d’un sentiment de solidarité envers les personnes migrantes LGBTQIA+ du fait de sa propre appartenance à cette communauté : *« Les conditions d’accueil en France sont très difficiles, mais c’est encore plus difficile pour elles, et je pense qu’être moi-même LGBT crée une solidarité particulière. »* Héloïse précise en ce sens que le fait d’être *out* en tant que personne LGBTQIA+ est un facteur de précarisation. En raison des LGBTQIAphobies, les personnes concernées risquent en effet d’être exclues des réseaux de solidarité traditionnels et de ne pas accéder aux informations utiles dans leur langue. Par ailleurs, le fait de demander l’asile sur la base de son orientation sexuelle ou son identité de genre a des conséquences très concrètes sur le traitement de cette requête par les institutions. Héloïse explique avec colère : *« Les institutions de l’asile cherchent non seulement les preuves des persécutions subies, mais également celles de l'orientation sexuelle ou de l’identité de genre. Et ces preuves sont basées sur des stéréotypes. Alors qu'on n’a jamais demandé à un hétéro de prouver son hétérosexualité ! »* Bien que l'hétérosexualité ne soit aujourd'hui plus le seul modèle normatif en France, elle continue néanmoins d’être dominante et, en conséquence, *« elle se passe de justification »*[[11]](#footnote-11)*.* Cela implique un traitement différencié des demandeurSEs d’asile LGBTQIA+ par les institutions.

|  |
| --- |
| **Une demande d’asile spécifique ?**Dans les pays signataires de la Convention de Genève, les personnes LGBT+ peuvent demander l'asile au motif de leur appartenance à un « groupe social » menacé de persécutions. S'il n'existe pas de politique d'asile spécifique aux personnes LGBT+, leur demande de protection internationale n'en est pas moins marquée par leur identité de genre ou leur orientation sexuelle. En effet, pour espérer être reconnu réfugiéE ou protégéE subsidiaire, elles ont la double charge de convaincre les agentEs des institutions de l’asile :1. Qu'elles ne sont pas cis-hétérosexuelles2. Qu'elles risquent des persécutions dans leur pays d'origine pour cette raison  |

Le système hétéronormatif modèle également le rapport des individuEs à l’engagement militant. Pour Sarah, s'affirmer en tant que femme queer dans l'espace public nécessite de faire son coming-out à chaque entrée dans un nouveau milieu, ce qui représente à ses yeux un acte militant du quotidien : *« De facto, en tant que femme queer, ma présence politique dans l'espace public est militante. À chaque fois que tu arrives dans un nouveau milieu, tu es obligée de faire ton coming-out. C'est de nouveau un acte militant, tu réaffirmes ton existence et sa reconnaissance. Donc d'une certaine manière, j'aurais du mal à percevoir le fait-même d'exister comme quelque chose qui ne soit pas militant.*»À l’inverse, malgré un engagement associatif qu’il considère comme politique, Nassim ne se définit pas comme militant : il estime en effet qu'affirmer publiquement son orientation sexuelle est une condition nécessaire pour se reconnaître dans ce terme. Or, il n’est pas out. Le choix de rejoindre une association généraliste n'était d’ailleurs pas anodin pour lui : « *Si c'était une association uniquement centrée sur les migrantEs LGBT, honnêtement je ne sais pas si j'aurais franchi le cap.*»

À la confluence de vécus parfois contradictoires, le pôle LGBTQIA+ du BAAM représente un espace de sociabilisation communautaire, parfois le premier, pour certainEs des personnes qui y sont engagées ou accueillies. Sur le plan politique, l’inclusion d’un pôle communautaire au sein d’une association généraliste soulève également des enjeux forts. Des enjeux qu’Héloïse résume ainsi : « *Le sens politique d’un pôle LGBTQIA+ dans une organisation généraliste, c’est d’affirmer que toutes nos réflexions doivent être conduites par un questionnement autour des enjeux propres aux minorités.* »

Publié dans laviedesidees.fr, le 13 avril 2022

1. Lise Reynaert et Aurélien d’Isanto, « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié *», Insee Première*, 2016, n° 1587. [↑](#footnote-ref-1)
2. Elin Casse, Une Pride « radicale et anticapitaliste », pour retrouver l'esprit de lutte, Radio Parleur, 2021. Lien URL : <https://radioparleur.net/2021/06/23/pride-radicale-lgbt-paris/> [↑](#footnote-ref-2)
3. Ces entretiens ont eu lieu en février 2021, dans le cadre de mes recherches sur les trajectoires de politisation des personnes engagées au BAAM. [↑](#footnote-ref-3)
4. Anna Lochard, Évangeline Masson Diez et Laura Pandelle, « 2015–2017, Indésirables à la capitale : Chronologie du non-accueil à Paris ». *Z : Revue itinérante d’enquête et de critique sociale*, 2017, N° 11(1): 20‑25. [↑](#footnote-ref-4)
5. Annalisa Lendaro, Claire Rodier, Youri Lou Vertongen, *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances.* La Découverte, 2019. [↑](#footnote-ref-5)
6. Tilly, Charles, « Les origines du répertoire d’action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne ». *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 1984 : 89‑108. [↑](#footnote-ref-6)
7. Karen Akoka, *La fabrique du réfugié à l'Ofpra (1952-1992) : du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2012. [↑](#footnote-ref-7)
8. Mathieu, Lilian, « Les ressorts sociaux de l’indignation militante. L’engagement au sein d’un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière ». *Sociologie*, 2010, 1(3): 303. [↑](#footnote-ref-8)
9. Christophe Broqua, « Chapitre 5. L’activisme comme mode de mise en cohérence ». In *Agir pour ne pas mourir !*, Académique, Paris: Presses de Sciences Po, 2005, 163‑202. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jean-Marie Fardeau, « Le bras de fer du Genepi », *Revue Projet*, 2020, n°2, vol. 375, p. 14-15. [↑](#footnote-ref-10)
11. Laura Mellini, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société*, 2009/1 (Vol. 33), p. 3-26. [↑](#footnote-ref-11)